



AVIS DE RÉUNION

Commission **SERVICES PUBLICS ET SERVICES AUX PUBLICS**

La commission « Services publics et services aux publics » se réunira le :

Jeudi 26 septembre 2024 à 9H30
Ministère de l'Économie et des Finances
Bâtiment Vauban - V4064 Est 1
139, rue de Bercy, 75012 Paris

Métro : ligne 6 ou 14, arrêt Bercy

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire sur [cnis.fr](https://www.cnis.fr)

Pour les personnes inscrites souhaitant participer à distance, un lien de connexion à la commission sera communiqué la veille de la réunion

Président :

Antoine BOZIO, directeur de l'Institut des politiques publiques (IPP)

Rapporteurs :

Maryse FESSEAU, sous-directrice des statistiques et des synthèses au sein de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Pascal CHEVALIER, chef du service statistique ministériel (SSER), Ministère de la Justice

Responsable de la commission :

Sylvie BLANC (01 87 69 57 10)

Renseignements :

secretariat-general@cnis.fr - 01 87 69 57 02

TSVP →

La commission abordera en point principal la qualité des services publics au travers des conditions de travail des agents de la fonction publique. Après une description des sources disponibles, plusieurs composantes du sujet seront évoquées : les difficultés d'attractivité à travers l'exemple de deux académies d'Île-de-France, les métiers du numérique et de l'enseignement, la porosité entre les secteurs public et privé au long des carrières. Ensuite, des chercheurs montreront comment l'attractivité des territoires dans ses différentes dimensions (salaires, localisation, agréments divers...) joue dans les décisions de mutation des enseignants.

ORDRE DU JOUR

Introduction

Antoine Bozio, Président de la commission

1. Attractivité des carrières des services publics

Panorama des sources disponibles

Gaël de Peretti, sous-directeur des études, des statistiques et des systèmes d'information, Ministère de la transformation et de la fonction publiques

Panorama des difficultés d'attractivité des 3 versants de la Fonction publique : comment les mesurer et les comparer ?

Emmanuelle Prouet et Antoine Naboulet, France Stratégie

Mesurer les différences d'attractivité du métier d'enseignant selon les territoires

Guillemette Buisson, cheffe du Bureau des études et des statistiques sur les personnels de l'Éducation nationale à la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Attractivité des territoires et des établissements dans les décisions de mutation des enseignants

Camille Terrier, HEC Lausanne, École d'Économie de Paris (PSE)

2. Examen pour avis d'opportunité des projets d'enquêtes statistiques

Enquête « 1000 écoles »

Christelle Raffaëlli, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

3. Demandes d'accès à des sources administratives (article 7 bis, loi 1951)

De la Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'accéder au système d'information Aglae (gestion des aides directes et indirectes attribuées aux étudiants)

De la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du Ministère de la Santé et des solidarités d'accéder au système d'information de la Cnam (Caisse nationale d'Assurance maladie)

Du SSER (SSM Justice) d'accéder aux données de la DEPP (données relatives aux élèves et établissements du second degré) et de la Dares (déclarations sociales nominatives)

4. Examen pour avis du projet d'arrêté sur le recueil des données des certificats de santé de l'enfant auprès des PMI, Drees

Conclusion

Antoine Bozio, Président de la commission